

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Grade licence Diplôme d'études en architecture

Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation de l'établissement

L'Ecole nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSA Nancy) est un établissement public administratif d'enseignement supérieur du ministère chargé de la culture et de la communication, placé sous la co-tutelle de ce ministère et du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle fait partie du réseau national des vingt ENSA, auquel il faut ajouter l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg et l'Ecole spéciale d'architecture (ESA), qui délivrent les diplômes menant aux métiers de l'architecture, de la ville et du paysage.

Depuis 2005, et plus encore depuis la loi n°2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, ces écoles participent pleinement non seulement à la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'architecture, mais aussi à la Stratégie nationale pour l'enseignement supérieur par leurs activités de formation initiale et tout au long de la vie, par les recherches menées au sein de leurs laboratoires et par leur participation aux regroupements des universités et grandes écoles de leurs sites. Elles mènent des missions de diffusion de la culture architecturale et urbaine et elles contribuent à la constitution de réseaux internationaux de formation et de recherche.

L'ENSA Nancy, liée par une convention à l'Institut national polytechnique de Lorraine (INPL), est partenaire de l'Université de Lorraine et membre associé de la Conférence des grandes écoles (CGE).

L'offre de formation de l'ENSA Nancy est composée de huit programmes de formation :

- le diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de licence, avec 360 étudiants ;
- le diplôme d'Etat d'architecte (DEA), conférant le grade de master, avec 230 étudiants ;
- l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP), avec 40 stagiaires ;
- la spécialité *Architecture bois construction* du master 2 *Génie civil*, cohabilitée avec l'ENSTIB (Ecole nationale supérieure des technologies et industries du bois) de l'Université de Lorraine, avec 30 étudiants ;
- la spécialité *Architecture, modélisation, environnement* du master 2 *Design global*, cohabilitée avec l'Université de Lorraine, avec 16 étudiants ;
- la spécialité *Verre, design, architecture* du master *Design global*, cohabilitée avec l'Université de Lorraine avec 16 étudiants ;
- la spécialité *Ingénierie urbaine - villes et territoires en transformation* du master *Conduite de projets et développement des territoires (Proj&Ter)*, cohabilitée avec l'Université de Lorraine, avec 20 étudiants ;
- le doctorat en architecture, avec 12 doctorants.

Présentation de la formation

Le DEEA conférant le grade de licence est une formation généraliste à l'architecture. Cette formation est définie par les articles R 672-1 R 672-14 du code de l'éducation et l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation dans les écoles d'architecture.

Les élèves titulaires d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel de toute série sont autorisés à candidater à ce cycle d'études. L'objectif de la formation est de permettre aux étudiants d'acquérir les bases de la pratique du projet architectural et urbain, d'appréhender le processus de conception et de disposer d'une culture architecturale, urbaine et artistique. Cette formation permet d'accéder prioritairement au 2^{ème} cycle de la formation en architecture mais aussi de s'orienter vers des formations des disciplines voisines.

Composé de six semestres de 16 semaines, le cursus d'études place le projet architectural et urbain au centre de son dispositif, enrichi des enseignements des champs des sciences et techniques, des arts et des techniques de représentation, de l'histoire architecturale et des sciences humaines.

Il est accessible en formation continue à des personnes disposant d'une expérience professionnelle. La validation du parcours initial ainsi que leur admission dans le cycle se fait sur validation des acquis et examens pour bénéficier d'une

formation adaptée sur quatre semestres, sans qu'il soit possible de délivrer le diplôme par l'intermédiaire d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Analyse

Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

Les objectifs pédagogiques de la formation sont ceux de la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles), sans qu'il soit fait mention de références à des compétences autres que celles mentionnées dans les textes réglementant la formation.

L'ENSA Nancy souligne deux caractéristiques importantes du programme d'études :

- le caractère progressif des enseignements, en particulier en sciences et techniques pour l'architecture (STA), avec les quatre premiers semestres conçus comme propédeutique et les deux derniers comme confrontation au traitement des différentes échelles ;
- la possibilité offerte aux étudiants de se réorienter en cours de cursus vers des formations voisines.

Bien que le projet demeure au centre du programme, la place dévolue aux sciences humaines est volontairement importante. Ces enseignements ainsi que ceux de projet bénéficient des apports des recherches menées par les deux laboratoires de l'école : le laboratoire d'histoire de l'architecture contemporaine (LHAC) et le centre de recherche en architecture et ingénierie (CRAI).

Le déroulement de la formation a fait l'objet d'une refonte de manière à mieux prendre en compte les stages ainsi qu'à mieux séquencer le rythme de la pédagogie, avec des « pauses pédagogiques » et semaines intensives dédiées à des thématiques spécifiques : dessin - construction - transition écologique - le voyage en Italie - architecture et patrimoine - la préparation du mémoire.

Les stages qui avaient fait l'objet de remarques lors de la précédente évaluation du HCERES ont fait l'objet d'une réorganisation spécifique qui a permis de les intégrer au calendrier dans le but de laisser libre la période des congés d'été. Leur préparation fait l'objet d'un soin particulier avec des enseignements professionnels pertinents. Elle sollicite les étudiants de manière originale pour l'évaluation (exercice graphique) tout en prenant en compte l'évaluation du maître de stage. La durée des stages correspond au minimum requis, ce qui commence à devenir insuffisant dans le cadre d'un 1^{er} cycle.

L'ouverture internationale est d'un impact assez faible mais a le mérite d'exister dès le cycle DEEA.

Chaque année, 110 étudiants sont admis après sélection post-bac, avec un peu plus de 50 % de bacheliers issus de la filière scientifique et 68,5 % de filles, auxquels s'ajoutent dix étudiants provenant d'autres filières. L'admission a fait l'objet d'une révision avec une admissibilité sur dossier scolaire et un entretien de motivation de vingt minutes avec un jury, sur la base d'une image et évalué avec cinq critères.

Le niveau B1 exigé en anglais apparaît désormais comme insuffisant, bien que les cours de langue aient été intégrés au programme et validés par des ECTS (european credit transfer system). Les acquis numériques ne sont validés par aucune certification spécifique.

Le mémoire de licence fait l'objet d'un soin tout particulier en termes de préparation et d'exigence pour son évaluation. Il est considéré comme une initiation à l'écriture scientifique. Cette démarche ne semble toutefois pas donner toute satisfaction puisque des dispositifs complémentaires sont à l'étude (organisation d'ateliers d'écriture, par exemple).

Quelques stagiaires de la formation continue bénéficient de la formation à mi-temps ou en contrat de professionnalisation sur les semestres 5 et 6. La formation continue ne fait apparemment pas l'objet d'une politique clairement définie malgré l'accueil et la formation de ces adultes en reprise d'études.

L'école travaille en partenariat avec l'Université de Lorraine, et plus spécifiquement avec l'Ecole nationale supérieure des Mines de Nancy, l'EENSTIB d'Epinal, l'Ecole nationale d'ingénieurs (ENI) de Metz. Toutefois, l'impact de ces collaborations sur le cursus est difficile à identifier à la lecture du dossier transmis par l'établissement ; les tentatives de création de double cursus sont évoquées mais peu développées.

Dispositifs d'aide à la réussite
<p>L'école s'est beaucoup investie dans l'accompagnement de ses étudiants, avec des séances de soutien proposées aux volontaires. Ainsi les étudiants peuvent bénéficier d'un soutien de deux heures hebdomadaires dans le cadre de l'enseignement de projet, d'un soutien en français, géométrie et dessin, et un tutorat entre étudiants est en cours d'élaboration.</p> <p>La question de la préprofessionnalisation est intégrée au cursus et plusieurs enseignements permettent d'envisager des passerelles ou des réorientations à l'issue de la formation (par exemple en licence professionnelle en 2^{ème} année de licence). Toutefois, l'ENSA Nancy se trouve confrontée à un taux de réussite de 75 % au DEEA avec de nombreuses réorientations. Les efforts consentis ne semblent pas aboutir. La formation devrait procéder à une analyse fine du niveau initial de ses étudiants et de ses attendus en fin de parcours. Cela suppose de réfléchir en termes d'objectifs pédagogiques, de pré-requis et de compétences, ce qui ne semble pas être le cas aujourd'hui et vient annuler l'important travail réalisé.</p>
Insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>L'attractivité de l'ENSA Nancy est dans la moyenne des établissements (1200 candidats), avec un recrutement pour moitié dans un bassin alsaco-lorrain. Cette attractivité reste satisfaisante dans la durée.</p> <p>Le dossier transmis par l'établissement souligne que le taux d'abandon, qui varie de 25 à 30 étudiants par an, est supérieur à celui des autres formations sélectives, et ce malgré les efforts consentis en matière de soutien. Plus de 90 % des étudiants poursuivent leurs études en DEA à Nancy.</p>
Pilotage de la formation
<p>Le corps enseignant est composé de 47 personnes praticiens ou chercheurs. Les enseignants issus du milieu professionnels sont deux fois plus nombreux que ceux provenant du milieu académique (36/18). La formation dispose de trois agents administratifs pour la gestion du cursus.</p> <p>Un véritable conseil de perfectionnement a été mis en place analysant les évaluations des enseignements par les étudiants en concertation avec les commissions d'orientation qui communiquent résultats et préconisations à la commission de la pédagogie et de la recherche (CPR).</p> <p>Les évaluations étudiantes qui sont plutôt renseignées avec succès font état d'une charge de travail encore trop importante.</p> <p>Les recommandations du HCERES issues de la précédente évaluation ont été majoritairement suivies en ce qui concerne les rythmes de travail, les stages et la progressivité des enseignements, même si les créations d'options (qui avaient été recommandées) ne sont toujours pas proposées et font apparaître ce cursus comme peu ou pas individualisé.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Programme clair et lisible.
- Progressivité des enseignements.
- Intégration de l'anglais au programme.
- Possibilité de réorientation au cours du cursus.
- Bonne exploitation des stages.
- Accompagnement des étudiants en difficulté.
- Exigence en matière de qualité de l'écrit des étudiants.
- Ouverture sur d'autres établissements.

Points faibles :

- Absence de réflexion en termes de compétences.
- Taux de réorientation et d'échec peu satisfaisant en regard avec les efforts d'accompagnement consentis.

Avis global et recommandations :

La lecture du dossier fourni laisse à penser que l'ENSA Nancy se trouve dans une situation paradoxale.

En effet l'établissement propose une formation bien structurée et exigeante (stage, rapport d'étude, notamment) autour du projet tout en esquissant une spécificité sciences humaines. Le niveau de concertation semble bon et les efforts d'accompagnement des étudiants sont importants ainsi que l'investissement en formation en langue qui devrait permettre d'élever le niveau d'exigence au-delà du B1. Le soin apporté à la réorientation apparaît comme un élément intéressant qui permet des poursuites d'études pour les étudiants en situation d'échec.

Toutefois ces efforts consciencieux sont démentis par des taux d'abandon importants en licence et par une articulation peu lisible avec le DEA et l'offre de masters. Dans un tel contexte, on peut s'interroger sur les objectifs de la propédeutique des quatre 1^{ers} semestres. Si sa finalité est de sélectionner les étudiants, la démarche n'est pas affichée ou assumée, ce qui pourrait expliquer les difficultés rencontrées.

Il conviendrait que l'ENSA Nancy s'engage dans une véritable réflexion pédagogique sur ses programmes en définissant des objectifs clairs et précis, des pré-requis, des compétences à acquérir et le cas échéant des options. L'ENSA Nancy est encouragée à s'inspirer des pratiques de ses partenaires universitaires étrangers frontaliers qui pourraient suggérer des modalités d'évolution.

Observations de l'établissement

Nancy, le 16 mars 2017

D'

HCERES
Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur Département Evaluations et
Formations
2 Rue Albert Einstein
75013 Paris

ARCHITECTURE



Objet : Observations à propos du rapport HCERES d'évaluation de la formation menant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence.

DE

Monsieur le Directeur,

Secrétariat de Direction
Nathalie COUDRAY-DUBOS
Assistante de direction
T + 33 (0)3 83 30 81 25
F + 33 (0)3 83 30 81 30
nathalie.coudray-dubos@nancy.archi.fr

L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy a engagé un processus de perfectionnement permanent des formations qu'elle dispense. Le rapport d'évaluation du Diplôme d'Etudes en Architecture réalisé par le comité d'experts du HCERES en 2017 sur la base de notre rapport d'auto-évaluation confirme les choix opérés par l'établissement et les axes d'amélioration sur lesquels il est engagé.

L'école accueille chaque année, près de 150 nouveaux étudiants dans ce premier cycle des études d'architecture. La plupart d'entre eux sont admis en 1^{ère} année, quelques semaines après avoir obtenu leur bac avec mention. Le lycée les a bien préparé à suivre des études supérieures mais ils découvrent la discipline «architecture» en entrant à l'école.

Pour permettre à un maximum d'étudiants de poursuivre en master et obtenir le diplôme d'état d'architecte, l'école a mis en place des enseignements progressifs, voire d'initiation, notamment dans la conception architecturale et urbaine. Ce premier cycle d'études supérieures concilie les exigences d'une formation à la fois scientifique, technique et artistique et mêle apports théoriques et mise en pratique. La place des deux périodes de stage a été revue récemment pour leur donner plus de lisibilité et en améliorer le suivi. Le mémoire de 3^e année est un travail d'écriture exigeant qui prépare efficacement les étudiants à la poursuite de leurs études au delà de la licence.

Référence
LD-NCD/17-031

Documents joints :

L'école accepte des étudiants issus de nombreuses séries de baccalauréat et 10% d'étudiants étrangers. Pour permettre la réussite de chacun tout en maintenant un niveau d'exigence élevé, elle organise du soutien dans plusieurs disciplines : français, géométrie, dessin, projet architectural, en grande partie assuré par des étudiants de 2^e cycle. Les étudiants qui le souhaitent peuvent tirer partie des nombreuses passerelles et possibilités de réorientation proposées, notamment vers des licences professionnelles. Les compétences acquises dans l'utilisation des outils informatiques facilitent les réorientations vers des formations comme la modélisation 3D ou l'infographie paysagère.

.../...

L'ouverture vers l'international est une priorité pour l'école d'architecture de Nancy, une des premières à avoir conditionné l'obtention du diplôme à la fourniture d'un certificat de langue. Elle propose aux étudiants de bénéficier des nombreuses conventions d'échange nouées avec des écoles étrangères sur plusieurs continents.

Depuis peu, l'école s'est ouverte à la formation continue permettant à des personnes en reprise d'études d'obtenir le diplôme de niveau licence et de poursuivre vers le diplôme d'état d'architecte. Cette ouverture s'étend également à quelques élèves d'écoles d'ingénieurs.

A la rentrée 2017, l'école propose un cursus actualisé orienté notamment vers les compétences et s'appuyant sur une diversification, voire un renouvellement des pratiques pédagogiques et didactiques. Une actualisation du programme pédagogique orientée vers les compétences et les acquis d'apprentissage est en cours à travers une démarche collective des enseignants en lien avec les différents Comités de l'école. Ce cursus, qui met l'étudiant à l'oeuvre dans ses apprentissages, a l'ambition d'être davantage ouvert sur la diversité des métiers de l'architecture et des parcours d'études tout en maintenant un niveau d'exigence élevé qui prévaut dans les écoles d'architectures françaises.

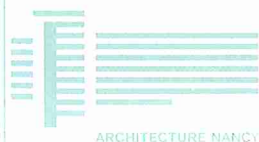
Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

établissement public
à caractère administratif
siret 195 401 351 000 26
code APE 803 Z



Le directeur,

Lorenzo DIEZ



2 rue Bastien-Lepage
Parvis Vacchini
BP 40435
F-54001 Nancy Cedex
T +33 (0)3 83 30 81 00
F +33 (0)3 83 30 81 30
ensa@nancy.archi.fr
www.nancy.archi.fr